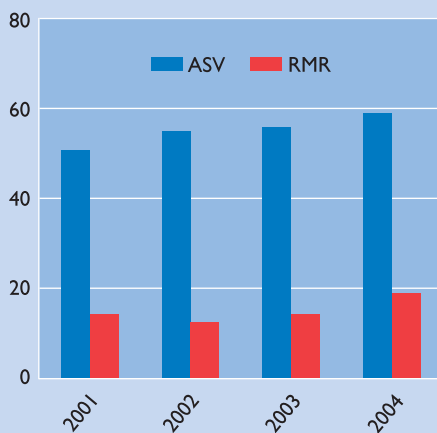


Bénéficiaires de l'aide sociale : hausse en 2004

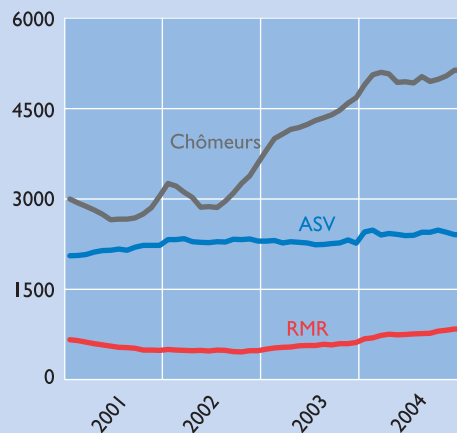
A Lausanne, l'année 2004 a été marquée par la croissance du nombre de bénéficiaires de l'ASV (2433 dossiers mensuels) et plus encore du RMR (760 dossiers mensuels). Les familles monoparentales, les adultes vivant seuls, les enfants mineurs, les personnes avec un faible niveau de formation et les familles étrangères sont particulièrement touchés. Suivant avec un temps de retard la hausse du chômage, le nombre de bénéficiaires devrait continuer d'augmenter en 2005.

Prestations financières et bénéficiaires de l'ASV et du RMR, Lausanne

Millions de francs



Effectif



DANS LE CANTON de Vaud, l'aide sociale se décline principalement en deux piliers : l'aide sociale vaudoise (ASV) et le revenu minimum de réinsertion (RMR).

Dernier filet de la protection sociale, l'ASV est destinée aux personnes dépourvues des moyens nécessaires pour satisfaire leurs besoins vitaux. En 2004, pour une personne seule, le montant mensuel s'élève à 1110 francs auxquels s'ajoute le loyer pour un montant maximum de 650 francs plus charges. Pour un couple avec deux enfants, l'aide se monte à 2375 francs et l'indemnité de loyer à 1160 francs. En cas d'amélioration de la situation financière, les aides doivent être remboursées. L'ASV peut également offrir des avances ponctuelles à des personnes momentanément en difficulté, en cas de frais dentaires importants ou de retard de versement d'une assurance sociale comme les prestations du chômage par exemple.

Le RMR est destiné aux personnes sans emploi ayant épuisé les indemnités de l'assurance chômage ou n'y ayant pas droit. Il donne accès à l'encadrement et aux mesures offertes par les Offices régionaux de placement, est limité à un maximum de deux ans et n'est pas remboursable. De plus, un montant mensuel de 100 francs s'ajoute aux barèmes de l'ASV comme incitation à la recherche active d'un emploi.

Sur le territoire de la ville, l'octroi et le contrôle de ces aides, ainsi que le soutien aux bénéficiaires sont assurés par le Service social Lausanne, Centre Social régional (CSR). Il a géré, en 2004, plus du tiers des dossiers vaudois du RMR et de l'ASV alors que la population lausannoise représente 18% de celle du canton.

18% de hausse en trois ans

En 2004, le nombre de dossiers traités en moyenne chaque mois par le CSR de Lausanne s'est élevé à 3190, ce qui représente une hausse de 18% par rapport à 2001. De 2003 à 2004, la progression a été de 12%, principalement en raison de la hausse des effectifs du RMR. Les versements aux bénéficiaires, ASV et RMR confondus, se sont montés à près de 78 millions, en hausse de 11,2% par rapport à 2003.

Les effectifs du RMR suivent la courbe du chômage avec un temps de retard puisque ce n'est, sauf exception, qu'au terme des droits à

Dans ce numéro

Bénéficiaires de l'aide sociale : hausse en 2004	1-3
Fiscalité communale : une nouvelle donne	4

l'assurance chômage que les personnes sans emploi peuvent revendiquer un droit RMR. Après la baisse de 2001 et la stabilisation de 2002, les dossiers du RMR sont, en 2004, fortement en hausse pour la deuxième année consécutive. Sur l'année, l'effectif passe de 617 à 841 dossiers en décembre 2004, ce qui représente une hausse de 36%.

En moyenne mensuelle, les 2433 dossiers de l'ASV enregistrés en 2004 représentent une augmentation de 6,9% par rapport à 2003. En comparaison avec 2001, la hausse s'est élevée à 13,1%.

Des salariés à l'aide sociale

En décembre 2004, plus de la moitié des prestations de l'ASV ont été versées à des personnes ne disposant d'aucun revenu. 13% des bénéficiaires ont un emploi salarié qui ne suffit pas à couvrir les besoins vitaux de la famille. Enfin, 11% touchent un revenu non-salarié tel que pensions alimentaires ou autres prestations sociales.

Par ailleurs, l'ASV a distribué, dans des situations d'urgence, des avances sur les versements de l'assurance chômage ou de l'assurance invalidité : ces prestations représentent 19% des dossiers.

La majorité des personnes vivant seules et touchant l'aide sociale (65%) n'ont pas d'autre ressource que l'ASV, alors que les familles dans le même cas ont plus recours à des compléments de revenu ou des aides ponctuelles.

5,4% des Lausannois recourent à l'ASV ou au RMR

En décembre 2004, on compte 3247 bénéficiaires de l'ASV ou du RMR ainsi que 2513 personnes à charge, enfants et conjoints principalement ayant reçu des prestations financières. Ensemble, ces personnes représentent 5,4% de la population lausannoise de moins de 65 ans.

La probabilité d'avoir recours à l'ASV ou au RMR n'est pas la même pour tous, elle dépend fortement de caractéristiques démographiques et sociales telles que l'âge, la situation de famille et le niveau d'éducation.

Les mineurs (moins de 18 ans), qui dépendent via leurs parents, de l'ASV ou du RMR, sont surreprésentés : ils regroupent 29%

Bénéficiaires ASV et RMR cumulés, Lausanne, décembre 2004

	Bénéficiaires et personnes à charge ²		Population de moins de 65 ans ¹		Taux ²
	Effectif	En %	Effectif	En %	En %
Total	5 721	100,0	99 529	100,0	5,7
<i>dont :</i> Familles monoparentales	1 646	28,6	10 060	10,1	16,4
Scolarité obligatoire	2 286	51,3	21 612	21,7	10,6
0-17 ans	1 651	28,9	21 812	21,9	7,6
Personnes seules	2 047	35,5	22 149	22,3	9,2
Etrangers	2 495	58,9	41 006	41,2	6,1

¹Source : Recensement fédéral de la population, 2000

²Proportion de la population de moins de 65 ans dépendant de l'ASV et du RMR

de la population du CSR contre 22% de la population lausannoise.

Les groupes à risque

Les familles monoparentales ont fortement besoin de l'aide sociale, 16% d'entre elles en dépendent, ce qui explique en grande partie la surreprésentation des mineurs. Sans surprise, ce sont les femmes (92%) qui se retrouvent seules avec charge de famille.

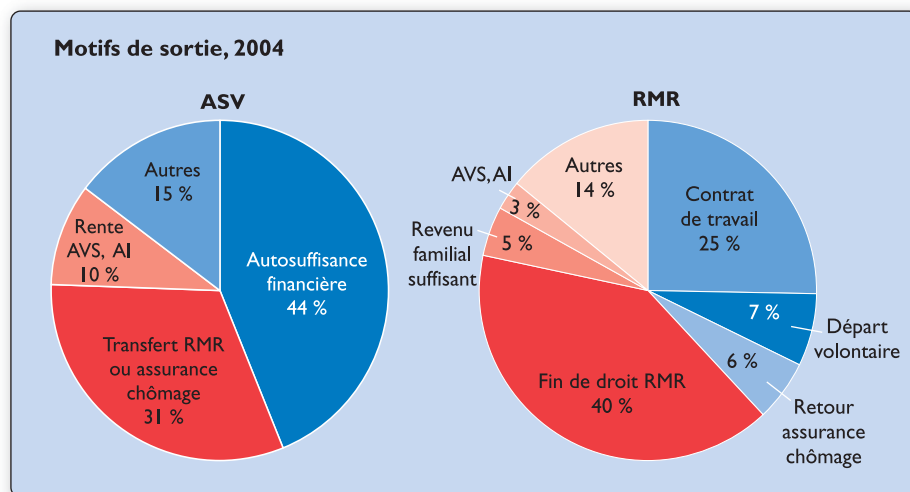
La surreprésentation des personnes vivant seules dépend de leur âge: elles sont moins nombreuses proportionnellement que dans la population lausannoise jusqu'à 35 ans et plus nombreuses par la suite. Cette catégorie est composée à 62% d'hommes.

Globalement, le risque de recourir aux services du CSR est moins grand pour les couples, avec ou sans enfants. Il est cependant plus fort à partir du troisième enfant : 16%

des bénéficiaires vivent dans un ménage de cinq personnes ou plus contre 10% de la population lausannoise.

L'association entre un niveau d'éducation bas et le risque de dépendre du CSR est forte : 51% des bénéficiaires de l'ASV ou du RMR n'ont pas dépassé la scolarité obligatoire alors que seulement 22% des personnes de référence «chef de ménage» ont indiqué s'être arrêtées à ce niveau à Lausanne lors du Recensement de la population 2000. Un haut niveau de formation ne protège cependant pas de l'assistance publique puisque 13% des bénéficiaires ont un diplôme d'une école professionnelle supérieure ou d'une université.

En décembre 2004, les personnes de nationalité étrangère représentent 41% de la population lausannoise de moins de 65 ans mais légèrement plus de la moitié des bénéficiaires. Si l'on considère égale-



ment les personnes à charge, la proportion des bénéficiaires étrangers monte à 59%. Si les Suisses sont majoritaires dans la catégorie des personnes seules, ils ne regroupent que 26% des couples avec enfants. Cette surreprésentation s'explique également par le niveau d'éducation plus bas des Lausannois d'origine étrangère qui ont donc un risque plus élevé de dépendre de l'aide sociale.

La population étrangère du CSR de Lausanne n'est pas homogène : les titulaires de permis de séjour sont légèrement surreprésentés par rapport aux titulaires de permis d'établissement.

Plus de 3 ans d'aide sociale pour un tiers des bénéficiaires

Plus de 60% des dossiers actifs de l'ASV en décembre 2004 étaient déjà ouverts une année auparavant. Un tiers l'était déjà trois ans plus tôt. La durée de prise en charge est moindre si l'aide constitue un complément de ressource.

Un quart des «sortants» du RMR retrouvent un emploi

En 2004, on a dénombré 1 923 sorties de l'ASV. Un peu moins de la moitié (44%) de ces sorties résultent d'une autonomie financière retrouvée et 41% d'un transfert à d'autres assurances sociales.

Parmi les 705 titulaires de dossiers qui ont quitté le RMR en 2004, un quart a retrouvé

un emploi, 9% ont été dirigés vers d'autres assurances sociales et 40 % sont arrivés au terme de leurs droits.

Et 2005 ?

En période de difficultés conjoncturelles, le système de protection sociale apparaît comme une suite de vases communicants où une personne qui perd son emploi passe de l'assurance chômage au RMR puis finalement à l'ASV. Comme le taux de chômage ne s'est stabilisé que début 2005, on peut estimer que la croissance des effectifs du RMR se poursuivra, mais de manière moins forte, hormis un important pic en juillet 2005 suite à la réduction de 520 à 400 jours d'indemnités pour les chômeurs de moins de 50 ans.

Le nombre de dossiers de l'ASV devrait croître également puisqu'un nombre accru de personnes, entrées au RMR en 2003, arriveront en fin de droit et n'auront d'autre recours que de solliciter l'aide sociale vaudoise.

Enfin, l'ASV et le RMR disparaîtront à la fin de l'année pour être remplacés par une aide unique appelée revenu d'insertion qui permettra, entre autres, l'accès aux mesures d'insertion à tous les bénéficiaires, dans les limites des budgets alloués. ● OG

Source : PROGRES, DSAS

Le saviez-vous?

LES TOURISTES DANS LA VILLE

Pendant les sept premiers mois de cette année, les 41 hôtels lausannois ont enregistré 319 226 nuitées. Cela correspond à une croissance de 2,6% par rapport aux mêmes mois de l'année 2003.

NOUVEAUX LOGEMENTS SUR LE MARCHÉ

Au cours du premier semestre 2005, 844 nouveaux logements ont été construits dans l'agglomération lausannoise, soit 114 de plus que durant les six premiers mois de l'année précédente. Dans le même temps, les autorités ont délivré des permis autorisant la construction de 862 nouveaux logements, soit 137 de plus que l'an passé.

AU THÉÂTRE CE SOIR

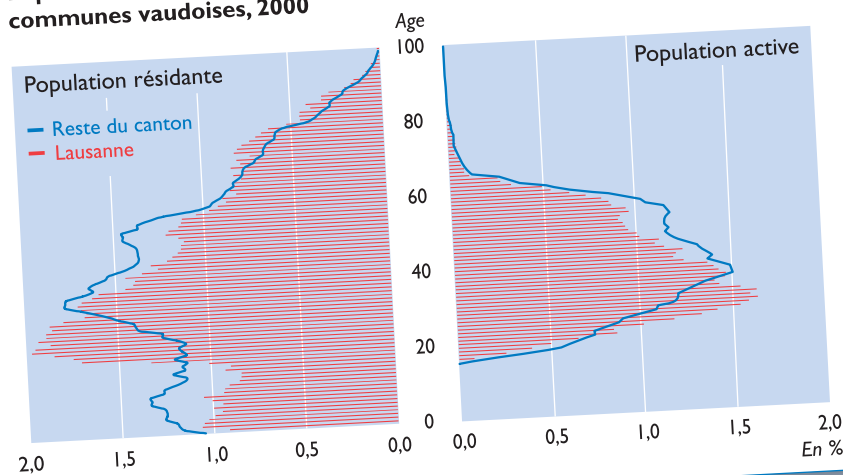
Au cours de la saison 2003-2004, le Théâtre municipal de Lausanne a donné 37 représentations et a enregistré 25 867 entrées. 20 349 spectateurs ont assisté à vingt-six opéras, 2440 à trois ballets et 7703 auditeurs à huit concerts.

QUE DE VOITURES...

En 2004, le trafic moyen sur l'autoroute de contournement de Lausanne s'est élevé à 78 000 véhicules par jour. En ville, on a compté 19 400 véhicules à l'avenue du Léman, 19 800 à l'avenue des Figuiers, 15 400 à la rue César Roux et 7200 sur la place Chauderon. En comparaison avec 2003, le trafic est stable sauf à l'avenue des Figuiers où il a baissé de 5% et sur l'autoroute de contournement où il a connu une progression de 3%.

LE GRAPHIQUE...

Population résidente et active selon l'âge, Lausanne et autres communes vaudoises, 2000



Lausanne se distingue du reste du canton par une proportion plus forte de jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans qui représentent 40% de sa population alors qu'ils ne regroupent que 32% des habitants des autres communes vaudoises.

Le taux d'activité de cette classe d'âge, compris comme la proportion de personnes exerçant une activité professionnelle ou en recherchant une, s'élève à 75% et 40% des actifs lausannois sont âgés de 20 à 34 ans. Dans le reste du canton, cette classe d'âge, avec un taux de 80%, représente 33% de la population active. Avec une moyenne d'âge de 38 ans, les actifs lausannois sont sensiblement plus jeunes que ceux du reste du canton qui ont 40 ans en moyenne.

Source: Recensement fédéral de la population 2000